

AIPR Opérateur

AIPR — Travaux à proximité des réseaux — document du 28/08/2026

7 h / 1 jour

4 à 10 stagiaires

Présentiel

Sans niveau de qualification

Recyclage tous les 60 mois

Présentation

Opérateur (travaux, conduite d'engin) à proximité des réseaux. Examen QCM officiel. Amplitude 9 h 00 → 17 h 00.

Objectifs

Permettre aux salariés ou agents intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, de travailler en sécurité, en maîtrisant la réglementation ad hoc ; et permettre à l'employeur de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Public concerné

Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, en tant qu'opérateur d'engin, ou dans le cadre de travaux urgents.

Prérequis

Aucun prérequis

Déroulé pédagogique

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
JOURNÉE UNIQUE — Réglementation, préparation, travail à proximité des réseaux et examen QCM Opérateur			
9 h 00	Accueil – cadre et attentes	Objectifs, déroulé, modalités de l'examen QCM	Interrogative
9 h 20	OO1 – Contexte et réglementation	Situer le cadre légal de l'AIPR, les acteurs, les responsabilités, les documents et la terminologie anti-endommagement	Interro. + expo. brève
10 h 15	OO2 – Préparation de l'intervention	Reconnaître les types de réseaux, appliquer les techniques de localisation selon les classes et lire les réseaux sur plan	Expo. brève + active
10 h 45	— Pause —		
11 h 00	OO2 – Lecture des plans et repérage (suite)	Repérer les réseaux sur plan et anticiper les incertitudes de localisation	Active
11 h 30	OO3 – Mise en œuvre du chantier	Utiliser les documents, le marquage-piquetage, mettre en place les actions préventives et déclencher un arrêt de chantier	Expo. brève + active
12 h 30	— Déjeuner —		
13 h 30	OO4 – Travail à proximité des réseaux	Organiser la sécurité, identifier les risques, appliquer les distances et déterminer les conditions d'arrêt de chantier	Démonstrative + active
14 h 45	OO5 – Préparation à l'examen	S'entraîner sur des exercices pratiques et un QCM de révision	Active
15 h 30	— Pause —		

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
15 h 45	EXAMEN QCM officiel — AIPR Opérateur	Passer le QCM sur la plateforme de l'État ; rattrapage immédiat en cas d'échec	Mise en situation
16 h 45	Bilan & clôture	Résultat, délivrance de l'AIPR par l'employeur, validité 5 ans	Interrogative
17 h 00	— Fin de la formation —		

Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de **60 mois**, l'apprenant doit suivre une session de **AIPR Opérateur**.

Méthodes et moyens mobilisés

Une pédagogie active et interactive :

Positionnement initial : La session débute par un questionnaire de 5 questions permettant d'évaluer vos connaissances préalables et d'adapter le rappel de la réglementation à votre profil.

Contrôle continu : Le formateur assure un suivi constant de la compréhension par un questionnement interactif tout au long de la journée (méthode interrogative).

Ce dispositif permet d'ajuster le rythme aux besoins des stagiaires, d'éviter le décrochage et de garantir la bonne assimilation des notions clés.

Apports théoriques : La formation s'appuie sur des échanges dynamiques, des études de cas pratiques et des partages d'expériences entre professionnels.

Moyens techniques et outils :

Support visuel : Utilisation d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur pour la projection du support de cours officiel AIPR (images, photos de chantiers réels et vidéos pédagogiques).

Méthodes d'évaluation

La formation est officiellement validée par la réussite à l'examen AIPR, réalisé via le test QCM de 30 questions sur la plateforme sécurisée de l'État.

Validation des acquis

Délivrance : Attestation de fin de formation + Attestation AIPR (examen QCM officiel), validité 5 ans.

Intervenant

Formateur de niveau concepteur AIPR

Références réglementaires

Arrêté du 18 décembre 2018 — fixant la liste des titres professionnels du ministère du travail permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux [...]

Modalités et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur demande, après analyse des besoins et signature de la convention. Délai d'accès : sous 15 jours à réception de la convention signée, selon les disponibilités du planning. En inter-entreprises : inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée en amont, lors de l'analyse des besoins, afin d'adapter les modalités pédagogiques, le rythme, les supports ou les épreuves pratiques. Contactez notre référent handicap : Stéphane Sabatier — info@starter-formation.com — 09 80 49 37 71.

Note de la formation

★★★★☆ **4,4/5** 88,9 % de satisfaction globale **99,8 % de réussite** aux évaluations

Atteinte des objectifs 86,1 %

Qualité du contenu 88,5 %

Pédagogie 87,5 %

Qualité de l'intervenant 93,6 %

Moyenne des sessions évaluées de janvier 2025 à juillet 2026 · Source : évaluations de satisfaction des stagiaires (export du logiciel de gestion) · Mis à jour le 19/07/2026

STARTER FORMATION — 26 rue des Fayettes, 69400 Villefranche-sur-Saône — SIRET 801 302 548 00046 — APE 85.59A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 13227 69 auprès de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.